

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02/02/2015

1- CONVENTION FOURRIERE AVEC LA SPA DU NORD ISERE

Délibération

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- DECIDE de renouveler la convention de fourrière avec la SPA Nord Isère pour la prise en charge, la capture et l'enlèvement des animaux errants pour l'année 2015.
- AUTORISE le Maire à procéder au mandatement de la redevance annuelle.

2- CONTRAT DE CREDIT AVEC LE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE EST

Délibération

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- DECIDE de contracter l'ouverture d'une ligne de préfinancement FCTVA SUBVENTIONS auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est dans les conditions suivantes :

Montant : 50 000 euros

Durée : 24 mois

Taux d'intérêt : moyenne mensuelle de l' E3M + 1,40 %

Frais de dossier : 380 €

Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance (in fine)

Périodicité des intérêts : intérêts payables à terme échu, chaque trimestre civil

Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité.

- AUTORISE le Maire à signer le contrat à intervenir avec le Crédit Agricole Mutuel Centre Est.
- AUTORISE le Maire à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de préfinancement, dans les conditions prévues par ledit contrat.

3- ENVIRONNEMENT - DECHETS

3.1 COMPTE RENDU DE L'ETUDE DES PETITS RUISSEAUX REALISEE PAR LE SMABB

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les préconisations du bureau d'études relatives à la sécurité et à la prévention des inondations sur les ruisseaux de l'Arbarette, du Combaud et des Fosges.

Des préconisations concernent également des propriétaires privés.

Les travaux ne sont pas obligatoires. Aucun financement n'est prévu pour l'instant.

3.2 CREATION DU GEMAPI

Monsieur le Maire explique que La loi attribue, à compter du 1^{er} janvier 2016, une nouvelle compétence aux communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Un syndicat va être créé pour chaque bassin versant et aura tout pouvoir en ce qui concerne la gestion de l'eau, les zones humides et les travaux. Il aura sa gestion propre, sera financé par l'impôt sur le foncier bâti et sera représenté par les élus intercommunaux.

3.3 TRAVAUX SUR LA BOURBRE

Ils vont être réalisés par le SMABB dans les 5 ans à venir. Les parcelles inondées seront indemnisées.

3.4 JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT 2015

Mardi 28 avril 2015. Participation des enseignants avec les élèves des 4 classes élémentaires. L'ensemble de la population sera invitée à y participer.

3.5 REUNION PUBLIQUE

Vendredi 10 avril à 20, sous réserve de la disponibilité des intervenants.

4- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

4.1 AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE AU MOULIN LAPEROUSE

Délibération

Le Maire explique que le sentier PDIPR passe près du Moulin Lapérouse. Il propose l'acquisition d'une table de pique nique et d'une poubelle afin que les randonneurs puissent s'arrêter déjeuner. Il précise que cet équipement peut être subventionné par le biais de la Communauté de Communes dans le cadre du contrat de développement de la Région Rhône-Alpes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- DECIDE l'acquisition et l'installation d'une table de pique-nique et d'une poubelle à proximité du Moulin Lapérouse.
- AUTORISE le Maire à mandater la dépense et à signer tout document utile au dossier.
- DEMANDE une subvention au Département de l'Isère et à la Région Rhône-Alpes.

4.2 INSTALLATION D'UNE TABLE D'ORIENTATION

Le Maire propose l'acquisition et l'installation d'une table d'orientation au lieu dit Bellevue.

4.3 ETUDE POUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE VERCOURS

Le Maire propose de confier à l'EPORA la réalisation d'une étude sur l'aménagement du quartier de Vercours.

5- INTERCOMMUNALITE

Déménagement prochain de la bibliothèque de Virieu dans les locaux de l'ancienne communauté de communes.

Présentation du projet de récupération des pneus des agriculteurs suite à la nouvelle législation.

Gratuité de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Comptes-rendus de réunions :

- la Fabrique des petites utopies (propositions de projets d'actions culturelles avec formation et montage des spectacles).
- le mal logement (organisation de permanences dans les communes pour informer et conseiller les habitants : support technique, aide économique, financière et juridique).
- Contrat Enfance Jeunesse volet centre de loisirs par Valérie Guinet.
- Zones artisanales par Michel CLEYET-MERLE

5- DIVERS

Rythmes scolaires : lecture du courrier de l'Inspection Académique demandant un bilan des TAP en vue de la prochaine rentrée

Comité des Fêtes : lecture du courrier de démission de la présidente, Isabelle REVOL.

PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :
LE 02 MARS A 20H ; LE 23 MARS A 20H ET A 19H POUR LE CCAS